

gion.

Gendarmerie Nationale.

Compagnie de l'Ain.

Ce jour d'hui, vingt-trois décembre Mil neuf cent quarante-quatre, à dix heures,

Section de Nantua.

Nous soussignés RAPPY (Jean)

Brigade de Chatillon-de-Michaille.

et NICGRET (René)

N° 567 du 23/12/44

PROCES-VERBAL de renseignements sur Monsieur BORNET, Joseph, demeurant à Champfromier (Ain), et deporté par les allemands, en juillet 1944.

gendarmes à la résidence de Chatillon-de-Michaille, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de commune à Champfromier, Ain, et agissant en vertu d'Instructions Préfectorales, transmission Section N°8/2 en date du 22 septembre 1944, nous prescrivant d'enquêter sur les opérations effectuées par les allemands, avons reçu les déclarations suivantes:

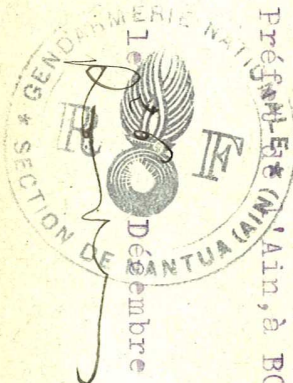
"de Monsieur BORNET, Urbain, cordonnier, demeurant à Champfromier, Ain, 61 ans,

2° Expédition.

"Le 14 juillet 1944, les allemands ont arrêté mon fils Joseph. Après l'avoir fait travailler toute la matinée, ils l'ont emmené à Nantua, puis de cette ville, à Compiègne. Avant de l'emmener, les allemands ont brutalisé mon fils, le frappant à coups de crosse, et d'autres objets, essayant de savoir de lui, ce qui se passait dans la région. Mon fils n'appartenait pas aux FFI. Les allemands ont prétexté pour son arrestation, la découverte d'une mitrailleuse abandonnée à 50 mètres de ma ferme. Or, je pense que ce motif est faux, car les allemands savaient bien que si l'arme avait appartenu à mon fils, celui-ci l'aurait cachée ailleurs. Les allemands, après m'avoir littéralement pillé de tout ce que je possédais, m'ont dit: "Vous avez couché 4 Maquis, mercredi soir, 13 juillet." -- Or, les allemands ne sont arrivés à Champfromier que le 14 juillet, ils ne pouvaient donc pas savoir ce qui se passait à ma ferme le 13 juillet. Ce sont sans doute, certaines personnes, qui, l'année dernière, m'avaient vu cacher des réfractaires, qui m'ont dénoncé avec mon fils aux allemands. Mon fils, lors de son passage à Bourg, m'a fait passer de ses nouvelles. Je sais qu'il aurait été emmené.

Vu et transmis par le Commandant de Section, à Monsieur le Préfet (Ain), à Bourg.

A Nantua le 14 Décembre 1944



Je sais quillaunnt été emmené à Compiègne.
Mais depuis, je n'ai plus eu aucune nouvelle
de lui."

Lecture faite persiste et signe.

IDENTITE du Déporté:

BÖRNET, Joseph, Julien, 29 ans, cultivateur, demeu-
rant à Champfromier, Ain, Né au dit-lieu, le 10
Mars 1915, de Urbain et Valérie DUCRET.

Dressé en trois expéditions destinées:

(La première, à M. le Procureur de la République
à ; Nantua.

(La deuxième à Monsieur le Préfet de l'Ain,

(la troisième , à nos Chefs.

Rouyrou

Quay

